

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT

COMPTE RENDU INTÉGRAL

INTEGRAAL VERSLAG

SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 23 OCTOBRE 2020
(Séance du matin)

PLENAIRE VERGADERING VAN VRIJDAG 23 OKTOBER 2020
(Ochtendvergadering)

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

PRÉSIDENCE : M. RACHID MADRANE, PRÉSIDENT.

- *La séance est ouverte à 9h39.*

M. le président.- Je déclare ouverte la séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du vendredi 23 octobre 2020.

EXCUSÉS

M. le président.- Ont prié d'excuser leur absence :

- M. Alain Maron, ministre ;
- M. Hicham Talhi ;
- Mme Bianca Debaets ;
- M. Pierre-Yves Lux ;
- Mme Els Rochette.

[107]

COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT

(voir annexe)

[109]

PRISES EN CONSIDÉRATION

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mme Anne-Charlotte d'Ursel et M. David Weytsman visant à élargir les fonctionnalités de Fix My Street en matière de sécurité routière (n° A-40/1 – 2019/2020).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de la mobilité.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mmes Céline Fremault et Bianca Debaets visant à allonger le congé pour décès accordé aux agents des organismes d'intérêt public de la Région de Bruxelles-Capitale endeuillés par la perte d'un enfant (n° A-183/1 – 2019/2020).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mmes Céline Fremault et Bianca Debaets visant à allonger le congé pour décès accordé aux agents des services publics régionaux de Bruxelles endeuillés par la perte d'un enfant (n° A-184/1 – 2019/2020).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mmes Véronique Lefrancq, Céline Fremault et Latifa Ait Baala visant à l'instauration d'un guichet anti-discrimination en matière de logement (n° A-199/1 – 2019/2020).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission du logement.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de M. Christophe De Beukelaer visant à l'instauration du Bonus Go Brussels (n° A-218/1 – 2019/2020).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de la mobilité.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance de M. David Weytsman, Mmes Alexia Bertrand, Clémentine Barzin et M. David Leisterh accordant des exonérations des règles générales relatives à la rétention, au recouvrement et à la non-liquidation des subventions en matière d'emploi et d'économie, à la suite de la crise du Covid-19 (n° A-234/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission des affaires économiques et de l'emploi.

[111]

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- M. le président, je vous ai soumis une demande de modification de l'ordre du jour en vue de prendre en considération une modification de la nouvelle loi communale.

Il s'agit d'un texte qui, vu le contexte, est déposé en urgence et qui vise à organiser en mode virtuel les séances des conseils communaux dans les dix-neuf communes et à sécuriser le système utilisé.

Avec l'appui de mes collègues, je vous demande dès lors cette prise en considération en urgence et l'organisation d'une commission destinée à préparer un vote à prévoir demain.

M. le président.- Je prends bonne note de votre demande, M. De Bock.

Je propose donc la modification de l'ordre du jour en vue d'inscrire à l'ordre du jour de notre séance plénière la prise en considération, la discussion et le vote de la proposition d'ordonnance de MM. Emmanuel De Bock, Ridouane Chahid, Hicham Talhi, Juan Benjumea Moreno, Guy Vanhengel et Mme Els Rochette modifiant la Nouvelle Loi communale en vue d'assurer en cas de force majeure la tenue de réunions à distance du conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs (n° A-241/1 – 2020/2021).

Cette demande est introduite conformément à l'article 52.6 du règlement et est appuyée par six membres.

(Assentiment)

L'ordre du jour est dès lors modifié par la prise en considération, la discussion et le vote de la proposition d'ordonnance.

PRISE EN CONSIDÉRATION

M. le président.- L'ordre du jour modifié appelle la prise en considération de la proposition de d'ordonnance de MM. Emmanuel De Bock, Ridouane Chahid, Hicham Talhi, Juan Benjumea Moreno, Guy Vanhengel et Mme Els Rochette modifiant la Nouvelle loi communale en vue d'assurer en cas de force majeure la tenue de réunions à distance du conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs (n° A-241/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

[117]

Mevrouw Cielte Van Achter (N-VA).- Ik zou graag over de tekst van het voorstel beschikken.

De voorzitter.- Over ongeveer een uur zal die beschikbaar zijn.

La proposition d'ordonnance sera alors renvoyée en commission des affaires intérieures.

Celle-ci se tiendra à l'issue de notre séance de ce matin, sous la présidence de M. Guy Vanhengel.

[119]

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT ET DU COLLÈGE RÉUNI

M. le président.- L'ordre du jour appelle la déclaration de politique générale du gouvernement et du Collège réuni. Le texte de celle-ci sera transmis en version électronique à l'issue de sa lecture par le ministre-président.

M. Rudi Vervoort, ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni.- Chers collègues, Mmes et MM. les députés, jamais sans doute dans l'histoire de la Région la déclaration de politique générale n'a été prononcée en des temps si incertains.

La pandémie du Covid-19 soumet la société, notre système démocratique et le lien social à une épreuve violente autant qu'inédite. Cette épreuve sanitaire, économique et sociale affecte l'apprentissage des enfants

et des étudiants, elle affecte la culture et le sport, elle restreint nos possibilités de déplacement en Belgique comme dans le monde.

Elle menace notre capacité de créer du lien, nos relations sociales, la solidarité entre individus et entre générations. Des vies sont perdues. La santé physique mais aussi mentale des Bruxellois est affectée. Nombre d'entre eux perdent leur emploi, et des centaines d'entreprises sont menacées de faillite.

Toutefois, au-delà de ces maux, la pandémie soumet notre société à un stress supplémentaire : l'incertitude.

[125]

Personne ne peut dire avec assurance, aujourd'hui, quand et comment ces épreuves pourraient prendre fin. Et cette incertitude est un défi en soi. Si l'acceptation de l'aléa de son destin individuel est une épreuve philosophique pour l'homme et la femme, elle est un défi violent pour nos sociétés postmodernes. Elle est une épreuve pour notre système politique, qui a vocation à organiser et à prévoir.

L'exercice que nous menons rituellement en cette troisième semaine d'octobre est censé tracer les lignes de l'action du gouvernement pour les années à venir, action soutenue par un budget, c'est-à-dire une prévision de recettes et de dépenses pour l'année à venir. Nous mesurons la fragilité, pour ne pas dire la vanité de cette démarche dans la situation actuelle. Pourtant, elle est nécessaire parce que, plus que jamais, il faut se fixer des objectifs et se donner les moyens de les réaliser.

La majorité s'est donné ces objectifs, et malgré les inconnues majeures qui pèsent sur la situation sanitaire, économique et sociale, nous avons été plus loin en convenant d'une trajectoire budgétaire pluriannuelle à échéance de la législature, et des grandes lignes la déterminant.

Je vous avais annoncé, il y a un an, que ce travail serait mené pour aboutir au printemps 2020, sur la base d'une analyse complète du budget de la Région. Ce travail a été interrompu par la crise et le bouleversement du travail au sein de nos administrations. Nous l'avons ensuite remis sur le métier, tant bien que mal, pour nous donner cette épure pluriannuelle. Et nous poursuivons encore ce travail pour rationaliser l'organisation administrative de la Région et fournir le meilleur service à nos concitoyens, cela en utilisant au mieux nos ressources.

[127]

L'ambition de la majorité, déclinée sur les quatre années à venir, s'inscrit bien entendu dans les priorités portées par la déclaration de politique générale de cette législature. En effet, la crise à laquelle nous faisons face n'a pas remis en cause ces objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par perspective.brussels comme base du plan de relance et de redéploiement l'a démontré : les défis de la crise croisent les enjeux de notre déclaration de politique régionale. Les défis identifiés, à savoir soutenir les publics fragilisés, contrer les conséquences sociales et économiques de la crise et assurer la capacité de résilience face aux crises futures, ces défis doivent trouver réponse dans une action déterminée dans les quatre priorités régionales majeures : logement, climat, mobilité, économie-emploi.

La majorité a décidé d'investir massivement dans ces domaines. Elle maintient et amplifie la capacité d'investissement dans ces départements. En effet, à l'instar des instances européennes et de nombreux gouvernements, elle est convaincue que la relance passe par une politique d'investissement déterminée. Une politique volontariste produisant des effets économiques contracycliques et permettant la mise à la

disposition des citoyens d'équipements essentiels, dont la nécessité a été renforcée pendant la crise : logements de qualité, espaces verts, infrastructures publiques diverses, sportives, culturelles...

[129]

(verder in het Nederlands)

Dit is de enige mogelijke weg. Het is uiteraard wel zo dat de crisis gezorgd heeft voor aanzienlijke begrotingsschade: we gaan het jaar 2020 afsluiten met een bijkomend tekort van een miljard euro. Dat is natuurlijk enorm. Maar dat bijkomende tekort bestaat heel eenvoudig uit 500 miljoen aan ondersteuningsmaatregelen voor de economie en het sociaal systeem en 500 miljoen aan inkomstenverliezen. Iemand mag ons komen vertellen op welke uitgave we hadden moeten besparen, welke middelen niet ingezet hadden moeten worden.

Die bedragen komen bovenop de reeds zware investeringen waartoe al was beslist. Het begrotingssaldo zal meer dan 1,5 miljard in het rood gaan. Dit is uiteraard van groot belang. Dat beseffen we allemaal.

Maar wat wil men dan? Morgen van start gaan met een streng besparingsbeleid? En bijvoorbeeld niet langer steunmaatregelen nemen voor economische sectoren die verplicht worden hun activiteiten op te schorten?

Dat soort steun weegt voor het Brussels Gewest relatief zwaarder door, aangezien onze begrotingsperimeter niet beantwoordt aan het Brussels bruto binnenlands product (bbp). Wanneer de economie groeit, is Brussel de locomotief voor het hele land en produceert het gewest tweemaal meer welvaart dan zijn bevolkingsaantal doet vermoeden.

[131]

Wanneer de economie vertraagt of zelfs helemaal tot stilstand komt, zoals tijdens deze crisis, krijgt Brussel niet meer steun dan de andere entiteiten, maar ondertussen heeft Brussel per inwoner wel meer economische en sociale steun gegeven dan de andere gewesten.

Ik ben ervan overtuigd dat zowel de steun aan de sociaal-economische sectoren als de openbare investeringen moeten voortgaan. Brussel moet gebruikmaken van de lage intresten en de houding van de Europese Centrale Bank ten opzichte van de financiering van staatsschulden, om onze economie te stutten en ze opnieuw op te starten door het maken van schulden. Dat is echt noodzakelijk. Voor 2021 presenteert de regering dan ook een begrotingstekort, dat licht beter is dan dat van 2020, namelijk 1,5 miljard euro, waarvan het grootste deel moet worden toegeschreven aan de weerslag van de coronacrisis.

Uiteraard moet het gewest zich wel verantwoordelijk tonen. Het steun- en herstelbeleid door investeringen is haalbaar omdat het kadert in een globale Europese trend, maar de regering is niet lichtzinnig. Ze weet dat ze geen drempels mag overschrijden die de Brusselse instellingen op de internationale schuldenmarkt zouden verzwakken. Daarom heeft ze een meerjarenbegroting opgesteld die voldoende moet zijn om de schok van de crisis op te vangen, het herstel te ondersteunen en op het einde van de regeerperiode opnieuw te leiden tot een gezonde budgettaire situatie, in evenwicht, los van de strategische investeringen die met de huidige intensiteit worden voortgezet en 500 miljoen euro vertegenwoordigen, en zonder te raken aan de koopkracht van de Brusselaars met een verhoogde belastingdruk. Het herstel wordt immers ook bevorderd door de consumptie.

[133]

(poursuivant en français)

Voilà le cadre budgétaire dans lequel nous avons voulu inscrire nos actions. Il est exposé à la critique, bien sûr. Nous mesurons la fragilité de toute prédiction économique, et restons donc plein d'humilité quant à cet exercice de projection. Mais nous sommes aussi déterminés à mener des actions ambitieuses pour permettre à notre Région de s'en sortir, et de se relancer, dans un cadre responsable.

Alors, quelles actions doit permettre ce budget ? Les premières urgences sont bien sûr sanitaires, sociales et économiques.

Dans le domaine social et de la santé, nous allons d'abord poursuivre le travail de gestion de la crise du Covid-19 qui mobilise intensément les administrations.

Pour faire face à ces urgences, 150 millions d'euros sont prévus. Bien entendu, l'ajustement budgétaire doit permettre de répondre, le cas échéant, à de nouveaux besoins nés de la crise.

Outre le travail récurrent de gestion des besoins immédiats en lien avec la crise du Covid-19 - notamment en matière de traçage, dépistage et médecine préventive pour lesquels nous avons réservé un budget de 64 millions d'euros en 2021 -, huit mesures de relance ont été approuvées par le gouvernement en juillet dernier et continueront à se déployer sur l'année 2021.

1. Adapter les infrastructures hospitalières durant la crise actuelle du Covid-19 et aider les hôpitaux à maintenir leurs activités essentielles et habituelles tout en gardant une capacité de réponse au Covid-19 dans les mois suivants.

[135]

Cela se traduit concrètement par des investissements en termes d'infrastructures et de matériels : transformation d'unités de soins intensifs et d'isolement Covid, renouvellement des respirateurs, développement de nouvelles infrastructures pour maintenir des soins de qualité répondant aux besoins de notre population.

2. Élaborer une politique de gestion des risques sanitaires régionale en articulation avec les plans d'urgence sanitaire fédéraux. La crise du Covid a montré que nous ne disposons pas de ressources suffisantes et suffisamment structurées pour soutenir la politique de gestion des risques sanitaires. Il y a donc lieu de doter la Cocom d'une véritable capacité de gestion politique et opérationnelle des risques sanitaires, risques épidémiques aujourd'hui, mais également environnementaux demain avec des sécheresses, des inondations et leur impact sur la santé des populations et sur notre système de santé.

Concrètement, cela se traduit par un renforcement des équipes et de l'expertise pour élaborer la politique de gestion des risques ainsi que par le renforcement de la lutte contre les foyers de tuberculose, le renforcement des capacités de la cellule inspection hygiène et la mise en place d'équipes mobiles de vaccination.

[137]

(verder in het Nederlands)

3. De regering zal het sociaal noodnummer handhaven omdat het tegemoetkomt aan een sterke vraag die ook na een lockdown blijft bestaan. Via dit nummer kunnen meer mensen hun rechten laten gelden en worden

burgers efficiënter doorverwezen naar sociale diensten die zijn aangepast aan hun situatie. Dankzij het voortbestaan van het nummer krijgt ook het team dat erachter schuilgaat, meer stabiliteit door de financiering van zijn infrastructuur en communicatie.

4. De regering zal het personeel van Iriscare versterken, in het bijzonder bij het departement Beleid Zorginstellingen, dat onder meer bevoegd is voor de rust- en verzorgingstehuizen, en bij de directie Facility, die de strategische voorraad beheert.

5. De regering zal de capaciteit van de thuisopvang van mensen met een verminderde zelfredzaamheid verhogen, enerzijds door het contingent van thuisopvanguren te vergroten en anderzijds door een erkenning in het leven te roepen voor de thuisoppasdiensten en te zorgen voor een structurele financiering voor die diensten.

[139]

(poursuivant en français)

6. Renforcer l'offre de soins en service de santé mentale (SSM), le travail mobile en santé mentale et l'accessibilité bas seuil aux soins de santé mentale

Cela se traduit concrètement par le financement des équipes mobiles existantes et des SSM (pour suivre les gens au domicile et éviter les hospitalisations ainsi que pour créer quatre lieux de lien permettant de renforcer le lien sur une échelle territoriale de proximité), mais aussi par l'augmentation des moyens octroyés (pour développer des soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile) et par le financement de quatre antennes 107 de coordination des opérateurs et de concertation multidisciplinaire en vue de garantir le travail en réseau entre le secteur de l'ambulatoire et le secteur résidentiel.

7. Identifier des solutions pour les personnes et familles sans abri accueillies provisoirement dans les dispositifs d'urgence Covid.

Les réponses immédiates qu'il était nécessaire d'apporter dans l'urgence pour protéger les publics fragilisés - notamment, le renforcement temporaire des moyens des opérateurs, la création de lieux d'accueil de jour, la mobilisation de 950 places dans des hôtels et un bâtiment du Parlement européen, la création de 269 places médicalisées pour des personnes sans abri diagnostiquées Covid-19 - prendront fin dès la levée des mesures d'urgence et de confinement. Il est donc indispensable de trouver des solutions pour ces personnes et familles sans abri accueillies provisoirement.

[141]

À l'issue d'analyses et de concertations, il apparaît que les mesures suivantes doivent être mises en place : la coordination de l'élaboration des conventions d'occupation temporaire et des démarches de mise en conformité ; l'aménagement, la rénovation et la mise en conformité de 400 logements mobilisés ainsi que de deux espaces d'accueil collectif ; le renforcement des opérateurs psychosociaux (notamment les opérateurs Housing First et guidance à domicile) pour garantir l'accompagnement des 400 ménages fragilisés.

Je ne peux évoquer la question des sans-abri sans évoquer celle des migrants. La trop longue inaction de l'État fédéral a créé des situations humainement très complexes sur notre territoire. Son refus de tenir compte de la réalité de l'arrivée des migrants à Bruxelles a mis la Région sous pression.

Nous avons décidé d'agir, en assurant l'accueil de ces personnes. Nous devons en conséquence pérenniser l'accueil de nuit - notamment, à court terme, en relocalisant la Porte d'Ulysse vers le nouveau site à Schaerbeek - et l'accompagnement multidisciplinaire, via l'organisation d'un hub humanitaire à différents endroits.

Au-delà de l'urgence, nous voulons construire une politique de plus long terme, en collaboration avec le gouvernement fédéral. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des partenaires qui doivent être parties prenantes de solutions structurelles, en portant une attention particulière à certains publics spécifiques.

La création, en dialogue avec les autorités fédérales, d'un centre d'accueil d'urgence et d'orientation, sera un volet de la solution globale à construire. Je veillerai à entamer la collaboration avec l'État fédéral au plus tôt.

[143]

(verder in het Nederlands)

8. De regering zal een gewestelijke strategie opstellen en uitrollen om het recht op eten in toepassing te brengen. Deze maatregel moet de mensen die actief zijn op het terrein, de middelen verschaffen om invulling te geven aan hun projecten om de rechten van kwetsbare bevolkingsgroepen te vrijwaren en hun toegang te bieden tot kwaliteitsvoeding.

In de huidige context blijft het immers moeilijk om de voedselhulp te brengen tot bij de doelgroep die deze nodig heeft. De vaststelling is dat er meer dan ooit behoefte is aan voedselhulp, maar het blijft een palliatieve remedie. Naast het opvoeren van de voedselhulp in de noodsituatie die wij momenteel kennen, is het essentieel om overheden en organisaties uit het maatschappelijk middenveld ertoe aan te zetten concrete voorstellen uit te werken die de effectieve toepassing van het recht op eten voor iedereen kunnen garanderen in het post-Covid-19-tijdperk.

[145]

(poursuivant en français)

Par ailleurs, nous continuerons à travailler sur les chantiers structurels de la législation, en vue de garantir l'accès universel aux droits sociaux, en diminuant le non-recours à ces droits et, d'autre part, en développant une offre de soins axée sur les quartiers. La lutte contre le non-recours aux droits sociaux est un processus qui doit se déployer sous de multiples aspects. Le 4 juin 2020, le Collège réuni a octroyé une subvention exceptionnelle de 30 millions d'euros en faveur des dix-neuf CPAS bruxellois.

Au cours des années 2020 et 2021, cette subvention permettra aux CPAS bruxellois de faire face aux diverses conséquences de cette crise du Covid-19 sur le bien-être et la santé des usagers. Un enjeu majeur et central consiste à s'assurer que tous les Bruxellois touchés par la crise puissent bénéficier de leurs droits sociaux fondamentaux ainsi qu'à mobiliser les aides existantes.

Concernant le lancement des cinq premiers contrats locaux social-santé, comme le précise la déclaration de politique régionale (DPR), nous entendons réformer la relation avec les CPAS en travaillant à la contractualisation au travers de contrats locaux social-santé et de politiques spécifiques d'action sociale répondant aux besoins de chaque quartier et aux différentes réalités sociales locales. Ces contrats porteront prioritairement sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médicosocial, le logement et la santé alimentaire.

Dans ce cadre et concrètement, une phase pilote sera donc lancée en 2021, avec le démarrage de cinq contrats locaux social-santé dans neuf quartiers et le lancement d'appels à projets permettant d'opérationnaliser les objectifs des différents contrats.

[147]

La mise en œuvre de la garantie autonomie est poursuivie au travers de l'augmentation du contingent d'heures d'aide à domicile de 5 % en 2021, et ce aussi bien en Cocom qu'en Cocof. Une hausse d'une telle ampleur est inédite et réalisée en concertation avec le secteur. Celle-ci est fondamentale, vu les conséquences de la crise sanitaire, notamment pour permettre une prise en charge adéquate des personnes âgées en dehors des maisons de repos.

Concernant la mise en réseau des hôpitaux et le virage ambulatoire, le projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 4 avril 2019 relative à l'agrément, à la programmation et aux procédures d'agrément des hôpitaux, visant à permettre la collaboration entre hôpitaux impliquant une personne morale de droit public visée au chapitre 12 bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, a été soumis au débat en commission le 13 juillet dernier. Cela constitue une étape importante permettant la mise en réseau des hôpitaux. Nous prévoyons la publication de l'ordonnance dans le courant du mois de décembre, en vue de l'octroi des agréments d'ici la fin de cette année.

Par ailleurs, le travail sur les normes qualitatives pour les réseaux et hôpitaux et la révision des normes qualitatives pour les maisons de repos se poursuivront en 2021.

[149]

(verder in het Nederlands)

Wat het tijdschema van de werken en renovaties betreft, hopen we dat de ordonnantie die ons in staat moet stellen de RIZIV-financieringen van de ziekenhuisinfrastructuur over te nemen, nog eind dit jaar in eerste lezing goedgekeurd kan worden, zodat ze in april 2021 kan worden gepubliceerd. De lancering van een nieuwe bouwkalender is dan weer voor de eerste maanden van 2022.

Dat brengt me bij de preventie tegen het verlies van de woning en uitzettingen en bij de versterking van het inschakelingsbeleid en van initiatieven om daklozen van de straat te helpen.

Op 1 oktober 2020 bedroeg de totale opvangcapaciteit voor daklozen 2.807 plaatsen. Dat is duizend meer dan een jaar geleden. De inspanningen - die zowel de vorm aannemen van preventie als van inschakeling - worden voortgezet zolang de regeerperiode duurt. Ze zullen vooral tot uiting komen in thuisbegeleiding, de uitbouw van de projecten Housing First en de projectoproep voor woningbouw en -renovatie door de gemeenten.

[157]

(poursuivant en français)

En ce qui concerne le renforcement de l'accès et la continuité aux soins de santé mentale, de manière générale, l'orientation des budgets sera consacrée à des projets orientés sur la mobilité - extrêmement déficitaire sur Bruxelles et extrêmement importante en ces temps de crises -, la précarité et la coordination des soins de santé mentale à Bruxelles.

Outre la mise en œuvre des mesures de relance explicitées plus haut, l'année 2021 verra la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre des appels à projets Mobilité et santé mentale, qui visent à renforcer la mobilité des services ambulatoires, et dans le cadre de l'appel à projets Création de lieux du lien, qui a lui pour objectif de renforcer l'accessibilité des services. De plus, l'ordonnance relative aux salles de consommation à moindre risque devrait être soumise au parlement d'ici peu, en vue de l'ouverture d'une salle à Bruxelles en mai 2021.

En matière d'allocations familiales, la déclaration de politique générale (DPG) indique que le gouvernement s'engage à dégager les moyens humains et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre du nouveau régime d'allocations familiales. Dans un premier temps, ces investissements ont permis que la reprise opérationnelle des prestations familiales, le 1er janvier 2020, se déroule sans heurts. Cette année 2020 aura également démontré que la sécurité de paiement pour les bénéficiaires est garantie.

Par ailleurs, durant l'année écoulée, Iriscare et les caisses de paiement ont été mobilisés pour informer les familles du nouveau système et des suppléments sociaux y afférents, auxquels elles peuvent prétendre. Parallèlement, tout a été mis en œuvre pour détecter efficacement les enfants qui seraient actuellement non bénéficiaires. Enfin, le versement automatique d'une prime unique aux familles bénéficiant de suppléments sociaux en réponse à la crise du Covid-19 a révélé une grande capacité de réactivité et d'adaptation des caisses de paiement. Ces projets se trouvaient, pour l'essentiel, contenus dans la DPG. Ils ont été avancés pour faire face à la pandémie.

Bien entendu, cette capacité d'adaptation était également requise dans le domaine économique.

[159]

(verder in het Nederlands)

Op 16 januari van dit jaar zette de regering samen met de sociale gesprekspartners de strategie Go4Brussels in de steigers, ook wel Strategie 2030 genoemd.

Deze koepelstrategie van de hele regering streeft naar een transitie van de Brusselse economie en spitst de gekruiste beleidsmaatregelen voor werkgelegenheid en opleiding toe op het kwalificatievraagstuk. Ook de Alliantie werkgelegenheid-leefmilieu wordt vanuit de strategie ondersteund, dit alles met de bedoeling te zorgen voor kwaliteitsjobs voor Brusselaars.

De uitvoering van de verschillende doelstellingen en actiepunten is uiteraard sterk verstoord door de Covid-19-crisis. De regering heeft snel moeten beslissen over financiële ondersteuning voor aanzienlijke bedragen, zonder tijd te kunnen nemen voor overleg.

[161]

(poursuivant en français)

Car bien sûr, ce printemps 2020 était le temps de l'urgence, l'urgence de l'aide, pour soutenir nos entreprises et nos travailleurs. Trois priorités ont conduit l'action gouvernementale dans cette période :

- informer et accompagner les entrepreneurs. Le numéro 1819 a été renforcé à cette fin. Les ressources humaines des guichets d'économie ont été renforcées pour permettre un accompagnement individualisé des entrepreneurs en difficulté.

- soutenir directement et rapidement les entrepreneurs via des primes. Nous avons distribué pour plus de 250 millions d'euros de primes. Plusieurs sont encore en cours de traitement pour des secteurs particuliers en forte difficulté : l'événementiel avec les secteurs de l'événement, du tourisme et de la culture, les restaurants et cafés, et les hôtels et chambres d'hôtes.

- assurer la disposition de liquidités, notamment en confiant à finance&invest.brussels une mission déléguée de prêt aux établissements du secteur horeca. Ce dispositif sera d'ailleurs étendu dès cette fin d'année à d'autres secteurs. Pour les très petites entreprises (TPE) et les entreprises sociales, le fonds Recover sera renforcé afin de soutenir celles qui ont été affectées durant le dernier trimestre 2020 et une partie de l'année 2021. Brusoc continuera à financer les entreprises à concurrence de moyens supplémentaires de 1,5 million d'euros.

Je ne vais pas poursuivre la description de ces mesures : nous les avons déjà évoquées à de multiples reprises.

Au-delà de cette période de grande urgence, soyez assurés que l'ambition globale de la stratégie ainsi que la méthode visée (concertation au sein du gouvernement, avec les interlocuteurs sociaux et avec les autres entités) restent plus que jamais d'actualité. Vous en trouverez d'ailleurs les marqueurs principaux dans nombre de nos actions.

[163]

C'est donc bien avec les interlocuteurs sociaux que se fera la relance de la Région bruxelloise. Nous avons entamé un processus de révision des chantiers de la stratégie au regard du bouleversement social et économique actuel. Ces modifications seront soumises à la concertation des interlocuteurs sociaux et actés lors d'un prochain sommet social afin d'adapter notre stratégie à la nouvelle donne socio-économique. Ces actions de relance doivent être menées, bien sûr, en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et en exploitant au mieux les opportunités européennes de financement direct, indirect ou de prêt.

Vous le savez, l'Union européenne a lancé son plan de relance Next Generation EU. Le Conseil européen s'est notamment accordé, en juillet dernier, sur la mobilisation d'une enveloppe globale de plus de 670 milliards d'euros dans le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience (Recovery and Resilience Facility, RRF). Le montant disponible pour la Belgique en matière d'aide financière non remboursable s'élève à 5,15 milliards d'euros, sans compter les possibilités d'emprunt. La répartition de cette enveloppe entre les différentes entités n'a pas encore été définie. Les Régions exercent une compétence-clé dans le cadre de la relance et de la transition. J'estime qu'il est donc légitime qu'elles se trouvent au cœur de cette relance et bénéficient d'une grande partie de ces fonds européens.

La mise en œuvre de cet instrument de relance européen par la Belgique passera par l'adoption d'un plan de relance fédéral associant l'ensemble des entités fédérale et fédérées. Ce plan est attendu par la Commission européenne pour le 30 avril prochain.

[165]

Sans entrer dans les détails, permettez-moi simplement de vous informer du fait que le nouveau secrétaire d'État fédéral à la relance vient d'entamer des travaux de coordination et que je suis également avec attention les évolutions des négociations européennes concernant l'adoption de la législation sur la RRF, qui doit encore définir une série de modalités de sa mise en œuvre et qui conditionne l'entrée en vigueur de ce dispositif.

Au niveau bruxellois, nous avons d'ores et déjà commencé à identifier, sous ma coordination, les actions de relance qui pourraient être financées grâce à cet instrument. L'Union européenne a elle-même défini une liste de priorités. Il s'agit de contribuer aux deux grands objectifs fixés par la Commission en matière de transition verte et numérique de l'Union européenne, mais également de répondre aux recommandations spécifiques adressées à la Belgique et portant notamment sur la lutte contre la pandémie, les réponses à la crise sur le plan social et de l'emploi, le soutien aux entreprises ou encore l'accélération des investissements publics vers la transition écologique et numérique.

Ces contributions extérieures viendront appuyer la dynamique régionale. Celle-ci sera donc construite également en fonction des discussions avec les niveaux fédéral et européen. Bien entendu, des pistes sont déjà identifiées : des mesures fortes en accord avec les objectifs de la stratégie 2030 pour surmonter ensemble cette crise sans précédent.

[167]

Il s'agit d'abord de la mise en œuvre des mesures du premier volet du plan national pour la reprise et la résilience (PRR), pour un montant de 133 millions d'euros en économie et emploi, complété par une provision "Covid-19" de plus de 150 millions d'euros pour les urgences sanitaires et économiques.

Le budget pluriannuel assume également des choix politiques importants. Le premier, c'est la volonté d'être un gouvernement d'investissement. Nous maintenons et renforçons significativement les investissements, notamment dans les domaines de la mobilité, du logement et de la rénovation durable du bâti, pour plus de 750 millions d'euros par an.

Par ailleurs, nous voulons pouvoir répondre aux besoins de financement et de liquidités des entreprises. Notre première réponse, c'est la recapitalisation, historique, de *finance&invest.brussels* : un montant de 160 millions d'euros est mobilisé, à raison de deux tiers de fonds régionaux et un tiers de fonds partenaires privés, soit un rééquilibrage des participations.

Cette recapitalisation a vocation à servir une stratégie d'investissement redéfinie, axée sur l'identification de secteurs porteurs en Région bruxelloise : cinq grands thèmes d'investissement, qui s'inscrivent dans le cadre de la transition économique et qui participent pleinement au dynamisme socio-économique de notre Région.

Le tour de table est quasi bouclé, et je me réjouis de la volonté de la plupart des actionnaires privés historiques, les banques, de recapitaliser à la hauteur de leur participation. Sans trahir la confidentialité encore nécessaire, je peux vous annoncer plusieurs prises de participation d'entreprises privées non bancaires, qui vont donc investir leur réserve dans *finance&invest.brussels*.

[169]

Ces décisions sont très importantes, en ce qu'elles démontrent la confiance des actionnaires privés dans l'écosystème bruxellois, même en ces temps de crise. C'est une excellente nouvelle.

Ensuite, un autre nouvel outil permet d'assurer des liquidités aux entreprises : le prêt proximi. Le Fonds bruxellois de garantie est un outil financier qui permet aux petites et moyennes entreprises (PME), aux indépendants et aux professions libérales d'accéder plus aisément aux crédits bancaires grâce à la garantie de la Région. Le prêt proximi est effectif depuis mercredi passé, le 21 octobre 2020.

Par ailleurs, les montants alloués à Coop Us, l'outil de Brusoc consacré aux entreprises sociales, seront doublés afin d'encourager avant tout le développement de coopératives sur le territoire bruxellois. Des

produits semi-automatiques de garanties pour fluidifier et faciliter, au profit des PME bruxelloises, les procédures d'octroi de financement seront implémentés. Enfin, des mesures visant à créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat bruxellois seront mises en place dans les prochains mois.

Une économie prospère, c'est aussi une économie qui innove. Pour servir ce processus d'innovation, un nouveau plan régional pour l'innovation (PRI) sera approuvé en 2021. Le processus d'élaboration est lancé et une large consultation en ligne est en cours.

Ce soutien à notre économie sera cadré par une stratégie de transition économique qui sera dévoilée durant l'année 2021. Cette transition doit mener à une économie décarbonée (circulaire et régénérative), démocratique et sociale, ainsi que numérique, telle que prévue par notre déclaration de politique générale (DPG). Parmi les soutiens prévus à cette stratégie, je citerai le soutien à la production locale et au tissu industriel bruxellois pour préparer l'avenir. Plus de 2 millions d'euros seront destinés à cet effet.

[173]

Les industries culturelles et créatives seront également une priorité. Une nouvelle stratégie et de nouveaux instruments, représentant plus de 600.000 euros, seront mobilisés en 2021. Ce cadre et ses mesures, ainsi que celles qui pourront être développées et renforcées, doivent permettre de relancer l'économie bruxelloise tout en la réorientant vers des secteurs d'avenir au service de tous les Bruxellois, dans le but premier de créer de l'emploi pour tous.

Malheureusement, la crise sanitaire va interrompre des années de décrue régulière du chômage à Bruxelles. Elle commence à produire des conséquences économiques et sociales désastreuses. Dès la fin de cette année et tout au long de 2021, nous en observerons les impacts importants sur le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. Ceux-ci risquent de dépasser les derniers scénarios "pessimistes" estimant à 30.000 le nombre de chercheurs d'emploi supplémentaires, car ces estimations sont antérieures à la deuxième vague qui se déploie aujourd'hui.

Les services régionaux vont devoir affronter une augmentation forte et rapide du nombre de chercheurs d'emploi. Nous voulons agir vite pour éviter les situations d'enlisement dans le chômage, profiter des opportunités nouvelles d'emplois dans les secteurs qui engagent, accompagner plus fortement les réorientations sectorielles ou professionnelles.

Le plan de relance du gouvernement prévoit un budget de 53 millions d'euros en 2021 avec deux objectifs précis :

- augmenter l'attractivité des chercheurs d'emploi bruxellois, avec la prime phoenix.brussels ;
- augmenter les compétences professionnelles, linguistiques ou numériques des chercheurs d'emploi, d'autant plus vite qu'ils restent longtemps en inactivité, afin de les rapprocher du monde du travail.

La mise en œuvre de ce plan de relance n'affectera pas la mise en œuvre des chantiers définis avec les interlocuteurs sociaux dans le cadre de la stratégie Go4Brussels 2030, mais la crise nous imposera peut-être d'en modifier le calendrier.

[175]

Toutes les mesures emploi-formation du plan, telles que l'expérimentation de territoires zéro chômeur de longue durée, seront concertées en priorité partagée avec les partenaires sociaux.

Nous mettons sur pied un fonds de rebond, conçu avec les interlocuteurs sociaux, pour l'accompagnement des travailleurs licenciés dans le cadre des faillites, dont le nombre est appelé à croître.

Plus que jamais, l'orientation, la formation et la validation des compétences seront indispensables à une relance réussie. La crise accélère les mutations sectorielles et bouleverse le portefeuille des compétences requises pour décrocher un emploi à Bruxelles. Voilà pourquoi nous développons des moyens supplémentaires pour renforcer l'offre de formation professionnelle.

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, durant lequel les créations d'emplois seront plus faibles, la mise en œuvre de la garantie solution pour tous exigera de déployer plus d'efforts pour l'acquisition et le renforcement des compétences des demandeurs d'emploi, qu'elles soient linguistiques, numériques ou liées à un métier. Ce temps de latence doit être mis à profit pour inciter au maximum les chercheurs d'emploi mais aussi les travailleurs en chômage temporaire à mettre à niveau leurs compétences, tout en les aidant à cibler leur formation pour répondre aux demandes du marché du travail.

Ce renforcement de l'offre de formation va passer par les services publics de formation tels que Bruxelles Formation, mais aussi par les centres de référence et pôles de formation-emploi, et la formation en alternance. La mise en œuvre progressive du revenu de formation visera prioritairement à soutenir les chercheurs d'emploi en situation de précarité en 2021.

Plus que jamais, l'orientation et la formation seront au cœur de la stratégie de relance économique.

[177]

Nous nous devons aussi de croiser les réponses à la terrible crise que nous traversons avec les enjeux de plus long terme pour le siècle à venir, au premier rang desquels figure le défi climatique. Nous mobilisons aussi nos moyens autour d'un plan climat ambitieux.

Ce plan doit mobiliser toutes les politiques régionales, dont l'emploi. 2021 verra le lancement de l'alliance emploi-environnement-finances pour la rénovation durable. On sait que 40 % des émissions directes de gaz à effet de serre de la Région proviennent du secteur résidentiel et social. La stratégie de rénovation prévue dans notre déclaration de politique régionale (DPR) repose sur une politique sectorielle d'ampleur se basant sur une dynamique de gouvernance qui mobilise les acteurs publics, privés et associatifs autour d'actions concertées liées aux enjeux de la stratégie de rénovation.

La mise en place de cette alliance part du constat que la rénovation énergétique représente un gisement très important d'emploi et de croissance économique pour notre Région. Toutes les parties prenantes s'engagent à travailler ensemble en vue de développer des filières économiques liées à la rénovation énergétique du bâti et de créer ainsi des emplois de qualité. L'objectif est de stimuler la demande de rénovation énergétique du bâti, de renforcer les capacités du secteur et d'orienter les offres du secteur pour contribuer au déploiement à grande échelle de solutions innovantes pour la rénovation énergétique du bâti bruxellois, pour améliorer ainsi la qualité du bâti en général et du logement en particulier.

La formation à l'emploi joue un rôle essentiel ici, les emplois dans les métiers dits verts - et surtout non délocalisables - étant une opportunité importante.

Outre l'emploi, la problématique du financement, qui occupait déjà une place cruciale dans la mise en œuvre de cette stratégie de rénovation, apparaît plus essentielle que jamais. Nous avons donc réservé un budget important pour les primes énergie afin de valoriser les primes existantes, notamment pour l'isolation des

bâtiments - notamment pour les bas revenus et les collectivités -, mais aussi pour l'accompagnement, via homegrade.brussels, le réseau Habitat et la Fédération des services sociaux (FDSS), de nos concitoyens dans leurs démarches de rénovation énergétique, avec une attention particulière pour les ménages les plus précarisés.

[179]

Mes collègues respectivement en charge de l'environnement et du logement et moi-même allons par ailleurs simplifier drastiquement les primes énergie et les primes à la rénovation pour en faciliter l'accès. Un service de facilitateur pour la rénovation énergétique des copropriétés sera également mis sur pied.

[181]

(verder in het Nederlands)

Het is ondertussen wel duidelijk dat klimaatdoelstellingen centraal staan in het hele gewestelijke beleid. Een juridisch kader, de klimaatordonnantie, zal de gewestelijke doelstellingen wettelijk verankeren en de principes van het klimaatbeleid vastleggen: sociale rechtvaardigheid, voortzetting van de inspanningen en burgerparticipatie.

Wij zullen de gewestelijke openbare hefboomen activeren: al onze besturen zullen bekijken welke concrete initiatieven zij kunnen nemen in hun eigen werking, maar ook op het niveau van hun opdrachten en voorzieningen, om de klimaatdoelstellingen te verwezenlijken. Die zullen integraal deel uitmaken van de beleidsbrieven en de doelstellingen van de mandaathouders, door middel van een gefaseerde inspanning toegespitst op de achttien besturen die zijn betrokken bij de uitvoering van de gewestelijke bijdrage aan het Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP). Wij zullen erop toezien dat de burgers door middel van een permanent publiek debat en via meerdere kanalen worden betrokken bij de strategie 'Brussel Koolstofarm 2050'.

De doelstelling om de participatieve democratie - een nieuwe ministeriële bevoegdheid - te versterken, wordt ondersteund door de oprichting van de nieuwe dienst voor Participatie.

Bovenop de invoering van een toolbox, een digitaal platform en een cartografie van Brusselse burgerinitiatieven voorziet de begroting 2021 in de oprichting van een dienst voor Participatie die bij perspective.brussels wordt ondergebracht en die de burgerparticipatie op het Brussels grondgebied moet faciliteren door advies en expertise ter ondersteuning van de Brusselse gewestelijke en lokale overheidsinstellingen en van burgercollectieven.

[183]

De methodologische ondersteuning en financiering van vernieuwende projecten voor de gemeentelijke actieplannen voor het klimaat zijn eind 2020 opgestart. De gemeenten en OCMW's zijn door hun vele competenties en nabijheid tot de burgers prioritaire partners bij de uitvoering van concrete maatregelen om de klimaatopwarming en de gevolgen daarvan tegen te gaan. Het is essentieel dat alle beleidsniveaus hun krachten bundelen om de milieuproblematiek aan te pakken.

[185]

(poursuivant en français)

En matière d'énergie, nous allons revoir les ordonnances gaz-électricité pour transposer notamment la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, qui permet d'adapter les cadres nationaux aux nouvelles réalités du marché, afin notamment d'assurer une plus grande flexibilité et une plus grande intégration des énergies renouvelables. Il s'agit d'offrir de réelles perspectives pour les citoyens et les opérateurs locaux de participer activement à la transition énergétique. En matière d'innovation en énergie également, il y aura un soutien affirmé aux premières communautés d'énergie bruxelloises.

[187]

(verder in het Nederlands)

Naast gebouwen en energie is mobiliteit een van de grootste bronnen van directe uitstoot. We zullen ons blijven inzetten voor de luchtkwaliteit om de leefomgeving en de gezondheid van de Brusselaars te verbeteren.

De lockdown had een heilzaam effect op de milieu-indicatoren en deed de negatieve gevolgen voor de gezondheid bijgevolg fors afnemen. Datzelfde doel moeten we nu zien te bereiken op een manier die aanvaardbaar is voor de maatschappij. Zo kunnen we aansturen op een modal shift, een motor shift bewerkstelligen via de lage-emissiezone (LEZ) en alternatieve vervoerswijzen promoten door bijvoorbeeld elektrische laadpalen te installeren.

We zullen dit jaar nog een ambitieus actieplan met de naam 'Brussel ademt' voorstellen. Op basis daarvan willen we onderzoeken en aantonen welke voordelen de omschakeling naar een koolstofarme maatschappij oplevert voor de gezondheid. Dat plan moet ons toelaten om de luchtvervuiling beter te meten, beter te begrijpen welke impact die op onze gezondheid heeft, de bevolking te sensibiliseren, maar ook haar gedrag te wijzigen. Uiteindelijk is het immers de bedoeling dat we er ook iets aan doen. U hebt de voorbije dagen ongetwijfeld vernomen dat we van plan zijn om de handen in elkaar te slaan met de burgers en de verenigingen, zoals de Stichting Bloomberg. Tot slot zullen we de Brussel'Air-premie hervormen en versterken.

[189]

Bij de vormgeving van onze stad moeten we de natuur en de biodiversiteit opnieuw op het voorplan plaatsen. Onze inspanningen voor het groene en blauwe netwerk zijn essentieel, zowel voor de stad als voor het welzijn van haar inwoners. Om een krachtig signaal te geven, heeft het gewest onlangs het moeras van Wiels aangekocht, waar het wil inzetten op een geïntegreerd regenwaterbeheer. De tijd dat we alles laten afvloeien naar riolen en opvangen in dure stormbekkens met een grote CO₂-voetafdruk is voorbij. Water is een gemeenschappelijk goed dat we moeten vrijwaren en hergebruiken. In diezelfde context passen het project voor de openlegging en het natuurherstel van de Zenne en de geplande zwemvijver in Neerpede. Die projecten zijn bevorderlijk voor de biodiversiteit, maar ze komen eveneens het klimaat ten goede door te zorgen voor koele zones. Daarnaast varen ook de inwoners er wel bij, want zij krijgen meer groen en ruimte om zich te ontspannen.

Vanuit hetzelfde streven om de biodiversiteit te bevorderen, hebben we het Brusselse Natuurplan uitgewerkt en worden heel wat vergroeningsprojecten opgestart en ondersteund.

Toegang tot water houdt ook de toegang tot drinkwater in. Binnenkort rondt de werkgroep Waterarmoede zijn werkzaamheden af. Het is de bedoeling om naar aanleiding daarvan samen met u een ordonnantie over de invoering van een sociaal tarief en andere begeleidende sociale maatregelen goed te keuren.

[191]

Een ander beleidsdomein dat met heel wat bekommernissen gepaard gaat, is netheid. In 2021 zullen we, in samenwerking met de gemeenten en alle stakeholders, zowel de privésector als de burgers, de eerste stedelijke netheidsstrategie voor het gewest opstellen. Het aantal betrokken spelers is heel groot en we moeten toegeven dat er een groot gebrek aan coördinatie en gedeelde goede praktijken is. Het gewest, de gemeenten en de privésector mogen zich niet uitsluitend op hun eigen actiegebied richten, zonder rekening te houden met de externe factoren. Brussel heeft de reputatie een vuile stad te zijn. We willen op basis van overleg tot een overzicht komen van de remmen en obstakels die ons streven naar een propere stad in de weg staan en er met behulp van de nodige bestuurs- en dialooginstrumenten voor zorgen dat we op alle beleidsniveaus aan de verwachtingen van de burgers kunnen voldoen.

De audits van Net Brussel, die tijdens de vorige regeerperiode werden opgestart, zijn inmiddels beëindigd. Nu is het tijd om het herstructureringsplan voor het agentschap vorm te geven. Zowel de organisatiestructuur als de manier waarop het zijn cruciale opdrachten voor Brussel uitvoert, zullen grondig worden hertekend. Het agentschap moet in de toekomst ook kunnen inspelen op de uitdagingen in verband met de kringloopeconomie en de klimaattransitie. Daarnaast zal ook het statuut van het agentschap worden hervormd. Zo zal het, net als andere instellingen van openbaar nut (ION's), moeten werken met mandatarissen.

[193]

(poursuivant en français)

La crise sanitaire et particulièrement la période de confinement que nous avons connue, ont mis en exergue les inégalités existant en matière de logement et les déséquilibres du marché immobilier bruxellois. La question des conditions d'habitabilité des logements dans un contexte de confinement généralisé et de télétravail est apparue de manière très concrète. Avec les mesures de confinement, le logement est devenu un lieu de vie total, pour lequel la superficie disponible et l'accès vers l'extérieur (terrasse, jardin privatif, balcon) deviennent autant de marqueurs sociaux et de facteurs de dualisation sociale.

Conscient de la nécessité de mener une politique ambitieuse et efficace, mon gouvernement s'est engagé dans sa déclaration de politique générale (DPG) à mettre en œuvre un plan d'urgence pour la politique sociale du logement.

L'année 2021 sera marquée par le déploiement de ce plan d'urgence, rendu encore plus indispensable par la crise sanitaire. Jugez-en. Au 30 septembre 2020, 49.135 ménages demandeurs étaient inscrits sur la liste d'attente pour l'octroi d'un logement social, dont 866 nouvelles demandes depuis le début de la crise. Ces ménages représentent 128.270 personnes, soit plus de 10 % de la population.

Sur le marché locatif privé, seuls 25 % des locataires bruxellois parviennent à n'allouer qu'un maximum de 30 % de leur budget au paiement de leur logement, alors qu'il s'agit du ratio habituellement envisagé pour assurer l'équilibre financier d'un ménage. Pour les 75 % restants, la part du loyer dans leur budget est donc supérieure à 30 %.

En outre, le coût des loyers a progressé de plus de 20 % depuis 2004, alors que les salaires n'ont pas connu la même progression. Les loyers représentent donc une part toujours trop importante dans le budget des Bruxellois.

Quant aux ménages ayant les revenus les plus faibles, la situation est encore plus alarmante. En effet, pour les 20 % des Bruxellois les plus précarisés, seuls 6 % des logements mis en location leur sont financièrement accessibles.

[195]

Une politique ambitieuse du logement est donc indispensable pour répondre au nombre croissant de ménages sur le marché locatif.

Plus de 425 millions d'euros supplémentaires seront consacrés au logement sous cette législature. Sur ce demi-milliard, plus de 170 millions seront dédiés aux politiques nouvelles prévues dans le plan d'urgence pour le logement.

Nous allons ainsi accélérer la construction de nouveaux logements et intensifier la rénovation du parc de logements publics, tant pour répondre à l'insalubrité qu'aux enjeux environnementaux déjà évoqués dans le cadre du plan air-climat-énergie (PACE) : 24,2 % des locataires de logements sociaux subissent une situation de précarité énergétique (définie comme le fait pour un ménage de consacrer plus de 10 % de ses revenus disponibles aux factures d'énergie).

En parallèle, d'autres outils permettant de répondre en partie à la crise du logement actuelle doivent être développés ou continuer à être actionnés. Ces différentes politiques seront soit simplifiées, soit renforcées, soit mieux encadrées afin d'augmenter leur efficacité.

Nous allons également : mieux soutenir les locataires qui remplissent les conditions d'accès au logement social - mais n'y ont pas accès - par la réforme et l'amplification de l'allocation-loyer, tout en mettant en place des mécanismes permettant de limiter les hausses de loyer injustifiées ; encadrer la croissance des prises en gestion par les agences immobilières sociales (AIS) et revoir les conditions de mise en gestion afin de limiter l'exploitation du système par de très gros propriétaires et limiter l'impact budgétaire aux moyens disponibles ; nous atteler à réduire les logements inoccupés en les identifiant et les recensant de manière centralisée, grâce à un renforcement des collaborations avec les communes ; lutter contre l'insalubrité en renforçant les collaborations avec les opérateurs publics immobiliers (communes) et en augmentant les moyens de contrôle ; lutter contre les discriminations à l'accès au logement qui ont malheureusement augmenté depuis le confinement, via un renforcement de la législation et des engagements d'agents supplémentaires pour instruire les dossiers étant notamment programmés.

[197]

(verder in het Nederlands)

Zoals ik al zei, zullen we bijzondere aandacht schenken aan de meest behoeftige Brusselaars die geen woning hebben, hun woning verloren hebben of die dreigen te verliezen. Om dergelijke verschijnselen beter te kunnen voorkomen en bestrijden, zullen we een monitoring van de uithuiszettingen invoeren. Justitie en de OCMW's moeten beter met elkaar samenwerken.

De verhoging van het aanbod en de kwaliteit op de huurmarkt vormt echter niet de enige hefboom. We moeten er ook voor zorgen dat meer Brusselaars een eigendom kunnen verwerven. Verhoudingsgewijs zijn er in Brussel meer huurders dan in de andere gewesten. Zo huurt vandaag meer dan 60% van de Brusselaars een woning. De huurders die iets zouden willen kopen in het Brussels Gewest, zijn meestal koppels met twee inkomens uit werk.

De prijsstijging van de appartementen met 22% in de voorbije vijf jaar en de nieuwe voorwaarden voor de toekenning van een hypothecaire lening die opgelegd zijn door de Nationale Bank van België (NBB), zijn echter een grote rem. Volgens de notarisbarometer betaal je in Brussel in 2020 gemiddeld 493.000 euro voor een huis en 268.923 euro voor een appartement. Op twintig jaar tijd zijn de prijzen van de appartementen en huizen met respectievelijk 135% en 252% gestegen.

[199]

(poursuivant en français)

Si la surface et la qualité du logement ont eu une influence indéniable sur la façon dont nos concitoyens ont vécu la crise, l'occupation de l'espace extérieur - c'est-à-dire les questions d'aménagement du territoire, de rénovation urbaine et de mobilité - a été un enjeu essentiel dans la gestion de cette crise.

C'est le cas dans toutes les villes : la crise sanitaire pose des questions plus aiguës dans les territoires urbains. Ces enjeux sont, pour les principaux :

- un enjeu social : la crise a mis en exergue et a, dans de nombreux cas, aggravé toute une série de disparités sociospatiales préexistantes et interdépendantes ;
- un enjeu économique : une réduction significative de l'activité économique avec une forte diminution du nombre de Bruxellois au travail et de la consommation et des acteurs économiques et entreprises affectés différemment en fonction de leur taille, de leur niveau de liquidité ou de leur secteur d'activité ;
- un enjeu de résilience : permettre de répondre à des besoins immédiats en testant des usages et des solutions susceptibles de renforcer les conditions de vie en ville et la capacité d'adaptation de la Région aux chocs futurs ;
- une exigence de qualité : contribuer à la relance tout en renforçant notre vision stratégique régionale.

[201]

(verder in het Nederlands)

Wat de territoriale ontwikkeling betreft, herhaal ik vandaag wat ik u vorig jaar al heb gezegd, namelijk dat tijdens de vorige regeerperiode het pad geëffend is om eindelijk tot de uitbouw van de prioritaire wijken te kunnen overgaan.

De terreinen waarvan het gewest het grondbeheer in handen heeft, krijgen voorrang: Josaphat, Mediapark, de kazernes en Delta. Over vijf jaar zullen die plaatsen eruitzien als wijken in wording.

Dit jaar hebben we het richtplan van aanleg voor de kazernes na een tweede lezing goedgekeurd en binnen enkele weken zal de regering er nog een laatste lezing aan wijden. We hebben de nodige vergunningen voor de ontwikkeling van de voormalige kazernes uitgereikt en beslist om er 100% openbare gezinswoningen te bouwen. Niemand kan overigens om het succes heen van het tijdelijke project "See U", waarvoor het terrein vandaag wordt gebruikt. Nu is het een place to be, terwijl het vijf jaar geleden nog letterlijk was afgesloten.

Onder impuls van de gevolgen van de crisis hebben we ook de Josaphatsite tijdelijk ter beschikking gesteld van de omwonenden. Dat zijn eenvoudige initiatieven en ik wil er nog meer nemen.

We werken de toekomstplannen voor de Josaphatsite bij op basis van de opmerkingen die tijdens het openbaar onderzoek werden geformuleerd. Verder zal de regering zich dit jaar nog in tweede lezing over het richtplan van aanleg voor Mediapark buigen.

De Brusselse regering heeft een krachtig voorstel in verband met de bebouwing van die sites op tafel liggen. Zo willen we dat alle openbare projecten in minstens 50% sociale woningen voorzien. Daarnaast zijn we van plan om het besluit over de stedenbouwkundige lasten te wijzigen, zodat we de verplichting om sociale woningen te bouwen kunnen opleggen in gemeenten waar het aandeel sociale woningen minder dan 15% bedraagt of waar de sociaaleconomische levensstandaard van de bevolking hoger dan het gewestelijke gemiddelde is.

[203]

Naast die historische projecten doen we een beroep op de semiopenbare organen om te blijven investeren en het publiek een luider stem te geven bij het uittekenen van de stad van morgen.

Ik heb bijvoorbeeld al verwezen naar de aankoop van de terreinen bij Wiels in Vorst.

Verder zijn de onderhandelingen over de aankoop van het terrein van Schaarbeek-Vorming goed gevorderd en hebben we de Delhaizesite in Molenbeek overgekocht. Ook de besprekingen over de activering van het park in de buurt van het Weststation zijn goed gevorderd. Daarnaast wil het gewest de site van de slachthuizen overnemen. We maken daar volop werk van. Die locatie biedt een strategische kans voor de ontwikkeling van een gemengd openbaar project op mensenmaat in een reeds sterk verdichte wijk.

De ontwikkeling van die projecten steunt op het Gewestelijk Plan voor duurzame ontwikkeling (GPDO), waarin de stedelijke ontwikkelingsvisie voor het Brussels Gewest is vastgelegd. Iedere wijk die in ontwikkeling is, zal bijzondere aandacht krijgen. Zo zijn we van plan om een projectteam voor de Noordwijk in het leven te roepen. Dat team zal de opdracht krijgen om alle private en openbare initiatieven te coördineren en een toekomstvisie aan te reiken.

De dichtheid en de verdichtingsmogelijkheden van ons grondgebied staan centraal in de debatten over de stad.

Onze hoofdstad is genoodzaakt om te verdichten, maar niet tegen elke prijs. Elk grondgebruik moet zorgvuldig worden overwogen, met respect voor het stedelijke kader. We moeten durven te innoveren. In dat verband is een centrale rol weggelegd voor de bouwmeester, die onlangs aan een nieuw mandaat is begonnen.

[205]

(poursuivant en français)

Je souhaite que nous proposons une réelle politique de déploiement des occupations temporaires et transitoires afin de faciliter et de cadrer ces initiatives souvent enrichissantes pour les Bruxellois. Ce travail est en cours. Citydev.brussels se professionnalise dans ce domaine, avec plus de 70 occupations temporaires actives à ce jour au sein de son patrimoine. Perspective.brussels travaille à proposer un cadre et mettre à disposition ses connaissances du territoire pour inscrire l'occupation temporaire dans notre politique de développement territorial. Le temporaire ne doit pas devenir une fin en soi, ne doit pas non plus servir les intérêts de certains. Il est de notre devoir de nous assurer que les occupations temporaires que nous

proposons et facilitons laissent une place aux initiatives non lucratives, balbutiantes, novatrices et/ou risquées, etc. Nous y serons donc attentifs.

La revitalisation urbaine doit, plus que jamais, être notre outil de prédilection pour agir sur les territoires. Dans ce domaine, mon gouvernement poursuit la mise en œuvre de ses politiques, avec des budgets confirmés, malgré les difficultés. Parce que la qualité de vie pour tous est essentielle.

Nous avons choisi les périmètres des contrats de quartier durable (CQD) de la 1¹e série, comme nous l'avions annoncé, et avons lancé un appel à candidatures pour la série suivante. Pour cette dernière, nous avons fait le choix de thématiser l'appel pour concentrer les moyens dans les quartiers à forte concentration de logements sociaux. C'est une nouvelle manière d'approcher cette problématique.

Les contrats de rénovation urbaine (CRU) sont prolongés. La direction de la rénovation urbaine a été renforcée cette année afin de répondre à la charge de travail que représentent l'opérationnalisation de ces programmes et l'accompagnement des communes.

Citydev.brussels a joué un rôle essentiel dans la revitalisation des quartiers de la première couronne de Bruxelles, ceci n'est plus à démontrer. L'ambition est de taille : premièrement, attirer et maintenir sur le territoire régional des entreprises industrielles, semi-industrielles, artisanales et des services à haute valeur ajoutée en leur offrant des infrastructures immobilières à des conditions intéressantes et à des prix attractifs. Deuxièmement, la cerise sur le gâteau : proposer aux particuliers des logements neufs subsidiés par la Région bruxelloise et donc plus accessibles.

Un nouveau contrat de gestion pour citydev.brussels sera sur la table du gouvernement dès janvier 2021. Il fera la part belle aux ambitions que le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a inscrites dans sa déclaration de politique générale.

[207]

L'identité d'une ville est créée par ses habitants, son bâti, ses espaces publics et l'interaction entre les trois. La ville doit être à la mesure des gens qui y habitent, y grandissent, y travaillent, y entreprennent et la visitent.

Une politique urbanistique ambitieuse et claire permet d'améliorer la qualité de l'architecture et de l'espace public, de rehausser fortement la qualité de vie des Bruxellois et de poursuivre le développement international de Bruxelles comme la ville cosmopolite, entreprenante et ouverte d'esprit qu'elle est. Une ville dont ses habitants sont fiers et dont ils prennent soin.

Voici les ambitions que nous poursuivons :

- développer un trajet efficace pour les permis d'urbanisme, notamment grâce à la numérisation complète et à une automatisation poussée. Plusieurs mesures concrètes sont prévues pour améliorer l'efficacité et la rapidité : le déploiement et l'évaluation de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), la modification de l'arrêté de la Région de Bruxelles-Capitale sur les interventions minimales et du règlement régional d'urbanisme (RRU), et le renforcement en personnel de la direction des permis au sein d'urban.brussels. La priorité va à la numérisation intégrale du processus de permis. En outre, la numérisation sera l'occasion d'étudier quelles étapes peuvent être automatisées et comment l'expérience utilisateur peut être optimisée ;

- organiser un traitement cohérent des demandes, en faisant une place à la participation ;
- renforcer et créer les outils urbanistiques pour faciliter l'augmentation de logements sociaux. En faisant du logement une priorité et en le reliant au contexte social d'un projet, la politique d'urbanisme peut contribuer au renforcement de la mixité sociale sur l'ensemble du territoire ;
- mettre la création d'un environnement bâti durable et de qualité au cœur de la politique d'urbanisme ;
- renforcer la qualité architecturale des bâtiments et de l'espace public bruxellois. La recherche de qualité, au sens large du terme, doit devenir une ambition commune à tous les acteurs qui collaborent à la construction de la ville. La révision du RRU sera finalisée et mettra l'accent sur la durabilité, l'écologisation et la qualité ;

[209]

- faire vivre le patrimoine dans la ville et intégrer la vie urbaine au patrimoine. Le patrimoine immobilier doit vivre et nous émouvoir. C'est en l'ouvrant sur l'extérieur que nous pouvons être émus et inspirés. Les bâtiments préservés ne sont pas seulement un témoignage de notre histoire, ils doivent aussi devenir porteurs de notre avenir commun. La politique de protection et de restauration du patrimoine bruxellois ainsi que la création et la mise à jour régulière d'inventaires et d'atlas pour identifier et étudier le patrimoine immobilier, mobilier et immatériel se poursuivront donc.

- faire de l'architecture et du patrimoine un lien entre les Bruxellois et une carte de visite pour Bruxelles. L'urbanisme et le patrimoine seront également utilisés comme des instruments pour renforcer la fierté des Bruxellois et donner à l'image de notre ville un rayonnement international.

Certaines infrastructures nouvelles peuvent jouer le même rôle. Je pense au futur musée Kanal - Centre Pompidou. Nous avons bien sûr maintenu les subsides à cette infrastructure qui jouera assurément un rôle dans le rayonnement de Bruxelles à l'échelle internationale. Tout comme elle pourra jouer un rôle important dans le beau projet de Bruxelles capitale culturelle 2030, qui a vocation, à l'occasion du bicentenaire de la Belgique, de rassembler les grandes villes belges dans un projet commun. Nous dégagerons des moyens pour mettre sur pied cette candidature.

De même, nous permettrons le développement de quelques infrastructures touristiques ou sportives.

[211]

(verder in het Nederlands)

Het Brussels Gewest stapt mee in het project voor de renovatie van het beursgebouw dat onderdak moet bieden aan het Belgian Beer Project, dat de ambitie heeft om een van de must-sees te worden bij een bezoek aan Brussel. Het Brussels Beer Project is een uniek belevingscentrum omtrent bier, een van de producten die Brussel en België op de wereldkaart zetten.

Het Brussels Gewest stapt ook mee in de plannen van de nationale hockeyfederatie, die in de hoofdstad een nationaal stadion wil bouwen. Het stadion en de bijbehorende voorzieningen komen normaal gezien in Ukkel en het wordt de uitvalsbasis van onze nationale ploegen, die momenteel tot de wereldtop behoren. Ook de talrijke Brusselse hockeyteams uit de ruime regio kunnen van de infrastructuur gebruikmaken, wat perfect aansluit bij de noden van deze booming sporttak in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

[213]

(poursuivant en français)

Le secteur touristique, qui génère environ 10 % des revenus de la Région et plus de 50.000 emplois directs, est un des secteurs les plus touchés par la crise. Alors que le tourisme à Bruxelles s'était relevé des conséquences des attentats de 2016 et continuait sa progression d'année en année afin d'atteindre en 2020 notre objectif de 10 millions de nuitées - soit le double du nombre de nuitées enregistrées en 2010 -, son élan a été stoppé net par l'émergence de la crise sanitaire.

Bruxelles, comme l'ensemble des grandes villes et métropoles à travers le monde, souffre davantage que les campagnes et le littoral et, il faut en être conscient, mettra du temps à atteindre à nouveau le nombre de visiteurs qu'elle accueillait avant la crise. De plus, notre Région, plus encore que d'autres villes, de par son statut de capitale européenne et siège de nombreuses institutions et associations internationales, souffre de la disparition de son tourisme d'affaires qui représente la moitié du secteur touristique bruxellois.

C'est donc l'ensemble de l'écosystème touristique de notre Région qui est fragilisé et nous avons réagi rapidement afin de venir en aide à l'ensemble des acteurs du secteur. Plusieurs aides ont ainsi été dédiées au secteur horeca à travers des exonérations de taxes, des prêts à taux réduit ou des primes, dont notamment une enveloppe exceptionnelle de plus de 16 millions d'euros à destination du secteur hôtelier. À l'instar de l'aide aux bars et cafés fraîchement adoptée, de nouvelles mesures verront le jour très prochainement afin d'aider les restaurateurs durement touchés par les nouvelles règles sanitaires adoptées la semaine dernière.

Les entreprises culturelles, mais aussi les associations culturelles et les artistes eux-mêmes ont bénéficié d'aides régionales, tout comme les acteurs du secteur événementiel : forains, organisateurs d'événements, organisateurs de foires, salons et congrès, agents de voyages, etc.

Mon gouvernement a également décidé de doter visit.brussels d'un budget exceptionnel de 10 millions d'euros afin de mettre en œuvre un plan d'aide au secteur touristique. Outre une campagne de marketing afin de relancer la destination et la mise en place d'un label hygiène et sécurité, il a notamment été mis sur pied cinq fonds dédiés aux acteurs du secteur touristique afin de leur permettre, entre autres, de s'équiper en matériel numérique de paiement et d'émission de tickets ainsi qu'en matériel sanitaire et sécuritaire, de prendre en charge une partie des frais d'organisation d'événements B2B, de se moderniser via de l'équipement en technologie numérique.

[215]

Enfin, dans le cadre de ma compétence pour l'image de Bruxelles, il a été décidé, dès le 19 mars, que l'ensemble des subventions facultatives dédiées aux événements seraient maintenues, que l'événement ait lieu, soit reporté ou soit annulé, cela afin de soutenir les secteurs événementiels et culturels, eux aussi particulièrement touchés.

Le tourisme est donc un des secteurs économiques les plus affectés dans le monde, et dès que la crise sanitaire sera sous contrôle, il faudra l'aider à se relever, car la concurrence se révélera dure et impitoyable entre les différentes villes qui voudront attirer à nouveau à elles la masse des touristes européens et mondiaux. C'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs et nous veillerons à apporter toute l'aide possible à ce secteur générateur d'emplois et donc crucial pour notre économie.

En matière d'audiovisuel, le gouvernement a décidé d'octroyer une dotation complémentaire de 1 million d'euros à screen.brussels afin d'aider les productions se déroulant à Bruxelles à faire face aux surcoûts liés aux mesures sanitaires et sécuritaires contraignantes imposées dans les protocoles, et ainsi compenser les pertes de financement en provenance du tax shelter.

[217]

(verder in het Nederlands)

Toerisme draait echter niet alleen om beeldvorming. We moeten de bezoekers ook in goede omstandigheden ontvangen. Zoals u weet, heeft het gewest enkele jaren geleden een ambitieuze wetgeving uitgevaardigd, waaraan veel andere internationale steden een voorbeeld hebben genomen.

Vorig jaar zijn we, zoals ik beloofd had, van start gegaan met een evaluatie van de ordonnantie betreffende het toeristische logies. We zetten dat werk verder in overleg met de verschillende spelers, zoals bijvoorbeeld de toeristische verblijfssector, de preventiediensten, de gemeenten en de Europese Commissie. Daarnaast, zoals ik ook had aangekondigd, neemt Brussel Economie en Werkgelegenheid (BEW) de teksten grondig onder de loep en denkt het in het bijzonder na over een model voor het administratieve beheer van de dossiers. Jammer genoeg hebben die werkzaamheden wat vertraging opgelopen. We zullen de teksten op basis van al die elementen echter binnenkort wel herzien. Het beschermen van de woonfunctie blijft daarbij de centrale doelstelling.

[219]

(poursuivant en français)

La crise actuelle n'a pas non plus épargné le secteur des taxi, dont le champ d'activité est étroitement lié à notre vie socioculturelle et à l'identité internationale de notre ville-région. Ce service d'utilité publique a été soutenu par une prime régionale de 3.000 euros et une exonération fiscale. Une nouvelle mesure de soutien devra être adoptée dans les prochains jours.

Comme annoncé dans la déclaration de politique générale (DPG), le secteur du transport rémunéré de personnes est à l'aube d'une nouvelle réglementation, actuellement au Conseil d'État. Un projet d'arrêté harmonisera bientôt l'accès à la profession, la formation et les conditions d'éligibilité de tous les opérateurs du secteur. C'est un premier pas vers un statut de base commun. L'étude comparative commandée par le gouvernement précédent a été finalisée. Elle sera la base d'une nouvelle ordonnance.

C'est au bénéfice des usagers que ces réformes sont portées, en particulier les plus fragiles, comme nous l'avons fait en modifiant l'arrêté relatif aux conditions techniques des véhicules destinés à accueillir des clients à mobilité réduite, afin d'apporter plus de confort et de sécurité aux clients des taxis destinés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

[221]

(verder in het Nederlands)

Het onderwerp van de taxi's brengt mij bij een absoluut essentiële uitdaging voor onze stad, namelijk mobiliteit.

Mobiliteit is een veelzijdig gegeven. Ze vergt zeer grote investeringen, zoals ik al zei, maar veroorzaakt ook vervuiling. Daarnet heb ik al enkele mogelijke oplossingen daarvoor vermeld. Ze is echter ook een hefboom voor het economische transitiebeleid en uiteraard een essentieel onderdeel van de territoriale planning.

In uitvoering van het regeerakkoord en in overleg met alle stakeholders maken we verder werk van een nieuwe autofiscaliteit die de verkeerscongestie moet verminderen en onze stad leefbaarder moet maken. De

Brusselse regering wenst immers een nieuwe verkeersfiscaliteit die niet langer gebaseerd is op het bezit van de wagen, maar op het gebruik ervan. De bedoeling is om bestuurders minder te doen betalen door minder kilometers te rijden en door te kiezen voor een alternatief vervoermiddel (openbaar vervoer, deelauto's, fiets enzovoort) of door de spitsuren in Brussel te vermijden. Daartoe zal het gewest massaal blijven investeren in vervoersalternatieven om iedereen zo veel mogelijk keuzevrijheid te bieden bij verplaatsingen in Brussel. De tunnels worden volop gerenoveerd en er wordt werk gemaakt van de uitbreiding van het openbaar vervoer met 30% meer buscapaciteit. Er lopen projecten voor nieuwe tramlijnen, er is de uitbreiding van het metronetwerk en er zijn de investeringen in fietspaden. De MIVB wordt vanaf 2021 gratis voor bepaalde doelgroepen.

De uitvoering van het volledige investeringsplan van de MIVB wordt gewaarborgd. Het gaat om aanzienlijke investeringen van bijna 600 miljoen euro per jaar, die het mogelijk moeten maken om tijdens deze regeerperiode:

- de frequentie te verbeteren dankzij het Busplan;
- het rollend materieel te vernieuwen;
- de bussen op diesel te vervangen door hybride bussen die voldoen aan de regels van de lage-emissiezone (LEZ);
- drie tramlijnen aan te leggen;
- verder werk te maken van de metrolijn.

[223]

De MIVB zal ook verder investeren in technologische toepassingen met behulp van de MaaS-app (mobility as a service), waarbij technologie ten dienste staat van de intermodaliteit.

Mobiliteit speelt tevens een belangrijke rol voor het welzijn van de inwoners. Via het plan Good Move zullen we de Brusselaars meer openbare ruimte schenken door vijftig wijken verkeersluw te maken. Die wijken worden verboden terrein voor doorgaand verkeer en zullen enkele aanpassingen ondergaan om vlottere en aangename verplaatsingen mogelijk te maken, op een manier die afgestemd is op de snelheidsbeperking tot 30 km/u. De studies voor de eerste tien wijken lopen al.

We willen een parkeerbeleid ontwikkelen, waardoor meer ruimte vrijkomt. We onderzoeken momenteel hoe we dat beleid in samenhang met de plannen Good Move en Smart Move kunnen vormgeven en in 2021 zullen we het dan voorstellen.

Het mobiliteitsbeleid dat we in de gewestelijke beleidsverklaring hebben uitgestippeld, is erop gericht de actieve verplaatsingswijzen te stimuleren op basis van het STOP-principe.

De verbetering van de situatie voor de voetgangers staat voorop. Wandelen zal gepromoot worden als de belangrijkste manier waarop de Brusselaars zich verplaatsen.

Naar aanleiding van de inperkingsmaatregelen die tijdens de huidige gezondheidscrisis van toepassing zijn, werden in uitvoering van het plan Good Move 40 km tijdelijke fietspaden aangelegd volgens de principes van de tactische stedenbouw. Het komt er dus op neer dat zij op ware grootte kunnen worden uitprobeerde.

Die aangelegde fietspaden zullen in samenwerking met de gemeenten geëvalueerd worden en op basis van die evaluatie zullen blijvende aanpassingen worden doorgevoerd.

[225]

Verder zullen ook nog andere inspanningen worden geleverd voor de zachte weggebruikers, zoals de verdere afwerking van de voet- en fietspaden langs de Kleine Ring en de plaatsing van infrastructuur voor het stallen van fietsen: fietsenrekken, fietsboxen en gedeelde parkings.

Het gebruik van bakfietsen voor leveringen aan bedrijven en gezinnen zal gepromoot worden, onder meer door deel te nemen aan een Europees project.

Verkeersveiligheid is een prioriteit voor onze hoofdstad. De stad 30, die in het plan Good Move werd aangekondigd, treedt vanaf 1 januari 2021 in voege. Daarenboven zullen de ongevalgevoelige zones, dat zijn de zwarte punten in het Brussels Gewest die bepaald werden op basis van terreinbezoeken en een analyse van pv's van ongevallen, verder worden aangepakt.

Zoals u weet, is nul doden op onze wegen het uiteindelijke doel. "Go for Zero" wordt het centrale thema van de Staten-Generaal van de Verkeersveiligheid in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (SGVV), waarop gewerkt zal worden aan een nieuw actieplan 2021-2030.

[227]

(poursuivant en français)

La Région, c'est aussi une administration, incarnée par ses agents. Des agents dont le travail a évidemment été touché de manière importante, mais qui ont continué à assurer le service au public. Dans certains départements, cela a amené un surcroît de travail important, par exemple pour assurer la distribution des primes, pour répondre aux entreprises, etc. C'est donc l'occasion pour moi de remercier tous nos agents qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans cette période difficile.

Notre réflexion en cours sur les nouvelles façons de travailler (les New Ways of Working ou NWOW) va évidemment prendre en compte l'expérience de cette crise pour construire une vision à long terme du travail dans la fonction publique, tenant compte du télétravail et de la numérisation.

Nous élaborerons une analyse comparative entre les formes d'organisation administrative de talent.brussels, du service public régional de Bruxelles (SPRB) et des autres institutions régionales de service public.

Par ailleurs, le ministre de la fonction publique coordonne les groupes de travail organisés par talent.brussels qui se penchent sur les propositions d'amendements du statut. Les organisations syndicales font, bien sûr, partie de ces groupes de travail en tant que partenaires à part entière.

Concernant beConnected, le projet de déménagement de l'administration régionale, les délais sont toujours sous contrôle. Le bâtiment - rebaptisé "Iristower" - sera livré en temps et en heure. Le déménagement des derniers agents régionaux débutera fin 2020 et sera finalisé en janvier 2021. C'est une étape importante pour nos agents et la qualité de leur environnement de travail, mais aussi pour le quartier Nord.

Au regard de la numérisation générale du travail, sur la base d'un état des lieux de l'informatique régionale, un programme ambitieux a été amorcé en 2020 en vue de pouvoir optimiser les moyens, concerter les initiatives, mutualiser les efforts, pour aider nos administrations à mieux servir les citoyens.

La Région mettra notamment en œuvre une stratégie de la donnée afin de stimuler l'échange et la réutilisation des informations, aussi bien entre nos institutions que vers le monde extérieur, tout en veillant à la protection des données.

La modernisation des administrations se poursuivra par le déploiement d'un modèle harmonisé régional de gestion de la relation avec le citoyen, qui permettra de garantir un meilleur niveau du service dans l'interaction entre nos administrations et les habitants de notre Région.

[229]

Cette approche se retrouve également dans le plan d'informatisation des pouvoirs locaux bruxellois qui permettra de mutualiser les coûts et d'améliorer les services au bénéfice des Bruxellois.

2021 sera aussi une année importante pour notre infrastructure réseau puisque le nouveau marché public Irisnet 3 sera lancé, visant une attribution en 2022 et l'ambition d'étendre le réseau public pour mieux soutenir le développement de services informatiques auprès d'un plus grand nombre d'opérateurs et d'améliorer la gestion de l'infrastructure urbaine par le recours à l'internet des objets.

Enfin, le plan d'appropriation numérique sera déployé pour permettre de sensibiliser le public, de le fédérer, de l'outiller et de l'accompagner, notamment avec l'aide du secteur associatif. Une attention particulière sera accordée aux publics les plus atteints par la fracture numérique.

Cette approche inclusive s'appliquera aussi via les politiques de simplification administrative. En effet, nous présenterons prochainement au parlement un plan de simplification élaboré à partir des besoins des usagers et orienté vers la clarté et la visibilité de l'information.

Dans le même esprit, une nouvelle stratégie web régionale sera lancée afin d'améliorer la qualité des informations, tout en rendant un maximum de démarches accessibles à tous les Bruxellois. Elle sera renforcée par la mise en place d'un catalogue reprenant l'ensemble des démarches administratives, conformément au règlement européen du portail numérique unique.

Enfin, nous poursuivrons les simplifications, notamment en accompagnant les administrations dans le déploiement de la facturation électronique, par l'envoi des documents à destination de nos citoyens via l'eBox, ou encore grâce à la mise en œuvre du principe Only Once avec le lancement de l'application Fidus Online qui réduira la lourdeur administrative.

[231]

(verder in het Nederlands)

Tijdens de coronacrisis heeft zich een duidelijke verschuiving van de criminaliteit van de openbare naar de digitale ruimte voorgedaan. Uit de bevindingen van Europol blijkt dat er nog nooit zoveel cyberaanvallen zijn geweest: "De coronapandemie heeft een zichtbaardere en sterkere impact gehad op de cybercriminaliteit dan op om het even welke andere criminele activiteit". Ook cyberoplichting duikt steeds meer op. Niet alleen individuen, maar ook bedrijven worden bedreigd. Bovendien maakt thuiswerk de bedrijven een stuk kwetsbaarder. Veel telewerkers maken namelijk gebruik van hun eigen computermateriaal, dat echter niet

uitgerust is met dezelfde beveiliging. Dat kan leiden tot de vernietiging of diefstal van strategische of persoonlijke beroepsgegevens.

Het gewest zal de strijd tegen cybercriminaliteit opvoeren en een aanpak ontwikkelen die op twee pijlers steunt: opleidingen voor het politiepersoneel inrichten en slachtoffers van cyberaanvallen opvangen.

[233]

(poursuivant en français)

En plus d'assurer la continuité durant cette crise, la transformation du Service d'incendie et d'aide médicale urgente (Siamu) en une organisation moderne et transparente est une priorité absolue. Les recommandations de la commission parlementaire constituent le principe directeur et sont d'ores et déjà très largement appliquées.

L'année dernière, l'introduction de la prime d'opérationnalité et l'approbation du cadre linguistique par le gouvernement se sont concrétisées. Un accord pour la création d'une prime d'insalubrité a également été conclu. L'objectif est dès lors que mon gouvernement puisse la concrétiser l'année prochaine.

En ce qui concerne les infrastructures, des mesures concrètes ont été prises, notamment les premières études de conception d'une nouvelle caserne sur le site de Tour & Taxis, les projets de construction des avant-postes de Delta et Anderlecht, plusieurs rénovations urgentes de bâtiments existants telles que la rénovation complète de l'avant-poste de Chênaie et la sécurisation des avant-postes.

Afin de faciliter la mobilité et la fluidité du trafic, un guide de bonnes pratiques pour la construction des routes a été diffusé à toutes les communes de notre Région. Le Siamu améliorera également le niveau de bilinguisme du service grâce à une offre de formation. Enfin, la numérisation va se poursuivre. Un nouveau site internet a été lancé pour faciliter l'obtention de renseignements auprès des différents services.

Vous le savez, en 2020, les agents du Siamu ont été victimes d'agressions tant verbales que physiques. Les actions formulées par un groupe de travail dans ce contexte seront validées et mises en œuvre à court terme par mon gouvernement.

Afin de promouvoir l'égalité des chances, les arrêtés de recrutement ont été adaptés pour neutraliser les différences physiologiques entre les hommes et les femmes lors des tests, et une campagne de communication pour les nouveaux cycles de recrutement sera mise sur pied de manière à mieux refléter la population bruxelloise dans le corps. Par ailleurs, un nouveau plan de diversité sera élaboré sur la base d'une analyse externe des profils.

La Région, ce sont aussi ses communes et ses agents. La crise sanitaire actuelle a clairement démontré le rôle indispensable des pouvoirs locaux pour la fourniture de services essentiels à nos concitoyens tout au long de cette pandémie. Leur réactivité, leur adaptabilité et leur résilience face à cette crise doivent être saluées.

[235]

L'année a donc été principalement consacrée à la gestion de l'urgence. Espérons que 2021 nous permettra de poursuivre les différents chantiers entamés avec plus d'intensité.

Ainsi, nous poursuivons le travail de valorisation et d'harmonisation des statuts des agents de la fonction publique locale. La première étape, réalisée en urgence avant la fin de cette année, consistera en une prime unique octroyée aux agents de la fonction publique locale. Nous signerons un accord sectoriel pluriannuel (2021-2024) pour la revalorisation barémique des agents des pouvoirs locaux au début de l'année 2021. Des montants importants ont été identifiés, dont près de 40 millions d'euros en 2021.

Nous préparons la deuxième étape de modernisation de la nouvelle loi communale, entamée en juillet dernier, en visant l'adoption de nouvelles mesures de bonne gouvernance, parmi lesquelles le décumul, la revalorisation des fonctions de bourgmestre, échevin et président de CPAS ou encore de conseiller communal et de l'action sociale.

Pour réaliser l'objectif d'informatisation des pouvoirs locaux, le Centre d'informatique pour la Région bruxelloise (CIRB), en partenariat avec les communes et CPAS, avance sur les pistes de modernisation des logiciels facilitant la gestion financière des communes ainsi que de leurs ressources humaines et des services à destination de leurs citoyens.

Le développement des infrastructures sportives communales, en ce compris de nouvelles structures permettant d'élargir l'offre sportive au maximum de Bruxellois, sera étudié et soutenu, dans la mesure des moyens budgétaires disponibles.

Nous travaillons également à une meilleure lisibilité des subsides et flux financiers entre la Région et les communes, à garantir leur transparence et, ainsi, permettre d'optimiser nos relations avec les communes.

Plus largement, nous préparons l'organisation des états généraux, dont le calendrier dépendra de l'évolution de la pandémie. L'objectif reste de discuter sans tabou et notamment de clarifier le financement des missions publiques rendues par les communes ou la Région en choisissant la manière la plus efficace et la moins coûteuse de rendre les services au public.

Enfin, dans le contexte particulier de la pandémie, la Région veillera à rester un partenaire des pouvoirs locaux et à garantir la bonne santé financière des communes, en fonction de leur situation et de la qualité de leur gestion.

Je vais maintenant évoquer les relations internationales de la Région bruxelloise.

[237]

(verder in het Nederlands)

De uitbraak van de coronapandemie heeft de wereldpolitiek en onze internationale handelsrelaties ernstig verstoord. Niet alleen legde de coronacrisis de fragiliteit van onze waardenketens in een aantal strategische sectoren bloot; de beperkende maatregelen zorgden ook voor een economische schok en een substantiële terugval in de internationale handel. Als een van de meest geglobaliseerde steden ter wereld, als open economie, als toeristische trekpleister en als gastheer van talrijke Europese en internationale instellingen, multinationals en belangengroepen, is Brussel hard getroffen door de huidige crisis.

Tegelijkertijd richten de ogen zich op Brussel om een antwoord te bieden op de specifieke grootstedelijke sociaal-economische en ecologische uitdagingen die de coronacrisis nog verder aangescherpt heeft. Brussel meet zich daarbij de ambitie aan om een model te worden voor hoe steden in het postcoronatijdperk zich transformeren tot meer leefbare, inclusieve, weerbare en duurzame woon- en werkplaatsen. Het

internationale beleid moet daarbij het verlengstuk zijn van die transformatie en ze internationaal doen uitstralen. Concreet zullen we dat doen door het komende jaar resoluut in te zetten op drie assen die ons buitenlandse beleid definiëren.

Een eerste as is het voeren van een servicegericht export- en investeringsbeleid. De economische gevolgen van de crisis hebben de nadruk gelegd op de toegenomen behoefte van de bedrijven om individuele en proactieve begeleiding te krijgen die aan hun behoeften is aangepast en die hen helpt om welingelichte uitbreidingsbeslissingen te nemen.

[239]

In het kader van de Covid-19-steunmaatregelen en van het relance- en herontwikkelingsplan van het gewest zullen we daarom onder andere prioritair inzetten op versterkte ondersteuning van zogenaamde neo-exporteurs, het voeren van een gerichte campagne om buitenlandse investeerders aan te trekken in specifieke sectoren en voor potentiële buitenlandse investeerders een onestopshop opzetten die hen persoonlijk en proactief begeleidt, zowel voor, tijdens als na de investering.

Een tweede belangrijke as bestaat uit een geïntegreerde strategie voor de vertegenwoordiging en uitstraling van Brussel in het buitenland. De manier waarop we Brussel vertegenwoordigen en voorstellen in het buitenland, dient daarom geënt te worden op de identiteit en de stedelijke realiteit van het Brussel van vandaag. In het licht van de huidige crisis, waarin vele sectoren zoals de toerisme- cultuur-, horeca of evenementensector zwaar getroffen zijn, is de ontwikkeling van een hedendaagse branding en citymarketingstrategie voor Brussel een prioriteit in het komende jaar.

De nieuwe citymarketingstrategie, die door visit.brussels gecoördineerd zal worden, dient zo de belangrijkste troeven van Brussel te benadrukken en in de verf te zetten wat het zo uniek maakt als toeristische bestemming, als culturele en creatieve hotspot en als woonplaats voor young potentials.

Naast citymarketing streven we ook naar een coherentere internationale vertegenwoordiging in het buitenland. In dat kader is de oprichting van een gewestelijke dienst voor protocol en buitenlandse missies ook een belangrijk project voor het imago van ons gewest. De dienst zal het gewest een verbeterde zichtbaarheid en reputatie bezorgen in zijn internationale public relations.

Tot slot is de bestendiging van Brussel als hoofdstad van Europa en de Europese Unie een derde ankerpunt van ons buitenlandse beleid. Om zijn rol als volwaardige speler in het EU-beleid te versterken en zich op geloofwaardige wijze te positioneren, voeren we met Brussel een constructief, waar nodig kritisch, en meer proactief Europees beleid. Onze delegatie bij de Europese Unie is daarbij een kritieke factor die moet toelaten een onderbouwd beleid te voeren. Het is daarom dat door de regering besloten werd om die delegatie permanent te versterken, hetgeen een zeer noodzakelijke ingreep is in het kader van het EU-herstelbeleid en de uitrol van de Europese Green Deal.

[241]

We mogen tot slot ook niet vergeten dat de expats en de bredere groep van buitenlandse werknemers de belangrijkste ambassadeurs van ons gewest in het buitenland uitmaken. Zeker nu uitgerekend de Europese wijk een bijzonder moeilijke periode doorstaat door de coronacrisis, door de grootschalige uitrol van telewerk in de EU-instellingen, het tijdelijk opschorten van vergaderingen en de annulering van vele evenementen. Een goede werking van de gepersonaliseerde dienstverlening door het Commissariaat voor Europa en de Internationale Organisaties (CEIO), naast het verzekeren van een strategisch zetelbeleid, blijft daarom van primordiaal belang.

[243]

(poursuivant en français)

Ville internationale, Bruxelles est, évidemment, aussi une ville multilingue, et si le français y est une langue véhiculaire commune, de nombreuses langues y cohabitent. Nous voulons renforcer le multilinguisme de chacun. En 2021, 200.000 euros sont prévus pour poursuivre la mise en œuvre de la politique de promotion du multilinguisme. La note d'orientation vise une politique avec un impact positif renforçant la cohésion sociale de la communauté bruxelloise. Ces moyens seront donc utilisés pour lancer un appel à projets portant sur des initiatives qui répondent à ces enjeux, tout en mettant l'accent sur le multilinguisme des Bruxellois.

Mesdames et Messieurs, je m'en voudrais de ne pas évoquer une compétence parfois oubliée, sauf dans ce parlement : le bien-être animal. Malgré la crise sanitaire, la majorité des projets concernant l'amélioration du sort des animaux ont pu être lancés ou se concrétiser, notamment en ce qui concerne les évolutions législatives : liste de reptiles, protection des équidés utilisés pour le divertissement, utilisation des pièges à colle, interdiction de détention des cétacés, etc.

En 2021, une conférence franco-belge sur le thème de l'évolution du droit au regard du rapport homme-animal sera organisée. Nous poursuivrons donc une politique de collaboration et de participation actives des communes à la thématique du bien-être animal. Celles-ci jouent un rôle central en cette matière, compte tenu des responsabilités qu'elles assument dans plusieurs thématiques importantes comme la gestion des animaux errants, perdus et abandonnés, mais surtout de leur proximité avec les citoyens, qui en fait des interlocuteurs de première ligne.

M. le président, Mmes et MM. les députés, je vais achever ma déclaration par un dernier chapitre pour lequel je requiers une attention particulière.

[245]

Il est important et grave. C'est volontairement que je conclus en l'évoquant.

Je veux parler de l'égalité des chances, de la lutte contre les discriminations et du droit des femmes. Ces trois problématiques ont, en effet, été affectées par la situation sociosanitaire. Le confinement et le stress éprouvé par la population suscitent l'inquiétude des spécialistes quant à l'évolution de la santé mentale de nos concitoyens. Je l'ai dit au début de mon exposé. Nous devons nous en inquiéter, car cela va entraîner une dégradation des relations sociales, familiales et conjugales.

Comme souvent, les crises peuvent révéler le meilleur, tels des actes de solidarité, mais aussi le pire, comme le rejet de l'autre et la violence. C'est bien le cas aujourd'hui dans nos sociétés. Quelques événements tragiques confirment ce sentiment, que ce soit dans notre pays ou à l'étranger. On sait que les statistiques de violences conjugales ont augmenté de manière importante pendant le confinement. Le gouvernement entend donc agir dans ces trois domaines. Il s'y était déjà engagé dans sa déclaration de politique générale. Il y est plus que jamais résolu face aux conséquences visibles de cette crise. Les moyens financiers consacrés à cette politique seront augmentés de 50 % l'année prochaine. Ils permettront la mise en œuvre de plusieurs priorités importantes :

- travailler à l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations de manière transversale ;
- soutenir les associations qui œuvrent en matière de signalements et de plaintes pour discrimination.

Le troisième volet concerne spécifiquement les droits des femmes et en particulier la lutte contre toutes les formes de violence, physique ou psychologique, dans l'espace public, dans le cadre familial et structurelle. L'année 2020 a été consacrée à la création du plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes. L'opérationnalisation de ses mesures retiendra toute notre attention.

Enfin, le quatrième volet concerne spécifiquement l'égalité des chances vue de manière préventive. C'est en effet par la sensibilisation à ces problématiques, notamment par la culture, dans l'éducation et via la cohésion sociale, que l'on pourra enrayer les discriminations et les violences dans leurs multiples formes.

[247]

Des appels à projets, permettant à divers projets de voir le jour permettront l'émergence de projets et le soutien aux différents secteurs.

Je souhaite que nous puissions enrayer les tensions qui sont nées de cette situation sociale extraordinaire, dans les familles, les couples, mais aussi entre citoyens, entre groupe de citoyens.

Nous devons, ensemble, réussir à éviter que ces maux s'ajoutent à la crise sanitaire. Une action déterminée sera nécessaire.

Voilà, M. le président, j'achève ici mon exposé, trop long, sans doute. Mais j'ai voulu vous présenter de manière complète les projets que nous entendons mener, sur la base du budget 2021 que nous avons fixé, et de l'épuration budgétaire pluriannuelle dont nous nous sommes dotés.

Et ce, malgré l'incertitude qui pèse sur ces projets, qui pèse sur notre société.

"Je préfère le désespoir à l'incertitude" disait Jean-Paul Sartre.

Nous n'avons pas le luxe du désespoir. Nous avons au contraire le devoir de proposer une voie pour sortir de la crise, malgré les incertitudes, et agir dans cette direction.

Nous sommes par contre tenus à l'humilité. Oui, nous ne savons pas si nous serons en situation de réaliser ces projets, parce que personne ne sait ce qu'il va advenir de la pandémie. Mais non, nous ne renonçons à les concevoir, et les mettre en œuvre. Tout en préparant au mieux la société aux sursauts imprévisibles de la pandémie.

Alors, Mesdames, Messieurs, conscient de la difficulté de l'exercice dans la situation que nous traversons, je me tiens à votre disposition pour débattre du projet politique que le gouvernement mènera durant les prochaines années.

Je vous remercie de votre écoute.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

[251]

M. le président.- La discussion de la déclaration de politique générale du gouvernement et du Collège réuni aura lieu demain, samedi 24 octobre 2020 à 9h30.

Conformément à la décision du Bureau élargi du 19 octobre 2020, le temps de parole sera de vingt minutes par groupe politique reconnu et de dix minutes pour les membres n'appartenant pas à un groupe politique reconnu. Il pourra être réparti entre plusieurs orateurs. Le temps de réplique sera de cinq minutes par groupe politique.

- *La séance est levée à 11h20.*

COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT
MEDEDELINGEN AAN HET PARLEMENT

VLAAMS PARLEMENT

- Bij brief van 28 september 2020 brengt het Vlaams Parlement ons ter kennis dat het zich ter vergadering van die dag voor wettig en voltallig heeft verklaard.
- Par lettre du 28 septembre 2020, le « Vlaams Parlement » fait connaître qu'il s'est constitué en sa séance de ce jour.

* * *

SÉNAT

SENAAT

- Par lettre du 13 octobre 2020, le Sénat fait connaître qu’il s’est constitué en sa séance de ce jour.
- Bij brief van 13 oktober 2020 brengt de Senaat ons ter kennis dat hij zich ter vergadering van die dag voor wettig en voltallig heeft verklaard.

* * *

COUR CONSTITUTIONNELLE**GRONDWETTELIJK HOF**

- Diverses communications ont été faites au Parlement par la Cour constitutionnelle.

Elles figureront au compte rendu intégral de cette séance. (Voir annexes)

- Verscheidene mededelingen werden door het Grondwettelijk Hof aan het Parlement gedaan.

Zij zullen in het integraal verslag van deze vergadering worden opgenomen. (Zie bijlagen)

* * *

<p style="text-align: center;">COUR DES COMPTES Certification des comptes généraux</p> <p style="text-align: center;">REKENHOF Certificering van de algemene rekeningen</p>

- Par lettre du 14 octobre 2020, la Cour des comptes transmet au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, en application des dispositions de l'article 90, §§ 1^{er} et 2, de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les rapports sur la certification des comptes généraux des organismes suivants :
 - Bruxelles Gaz Electricité (Brugel) (compte 2019) ;
 - Institut bruxellois pour la Recherche et l'Innovation (Innoviris) (compte 2019) ;
 - Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) et Citeo (compte 2019) ;
 - Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (compte 2019) ;
 - Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU) (compte 2019) ;
 - Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB) (compte 2019) ;
 - asbl Iristeam (compte 2019) ;
 - Brusoc (compte 2019) ;
 - Agence régionale pour la Propreté (ARP) (compte 2019) ;
 - Bruxelles Environnement (compte 2019) ;
 - Agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise (ABAE) (compte 2019).

- Renvoi à la commission des Finances et des Affaires générales.

- Bij brief van 14 oktober 2020 zendt het Rekenhof aan het Brussels Hoofdstedelijk Parlement, met toepassing van de bepalingen van artikel 90, §§ 1 en 2, van de organieke ordonnantie van 23 februari 2006 houdende de bepalingen die van toepassing zijn op de begroting, de boekhouding en de controle, aan het Brussels Hoofdstedelijk Parlement, de verslagen over de certificering van de algemene rekeningen van de volgende instellingen :
 - Brussel Gas Elektriciteit (Brugel) (rekening 2019) ;
 - Brussels Instituut voor Onderzoek en Innovatie (Innoviris) (rekening 2019) ;
 - Maatschappij voor Intercommunaal Vervoer van Brussel (MIVB) en Citeo (rekening 2019);
 - Economische en Sociale Raad van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (rekening 2019) ;
 - Dienst Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (DBDMH) (rekening 2019) ;
 - Centrum voor Informatica van het Brussels Gewest (CIBG) (rekening 2019) ;
 - vzw Iristeam (rekening 2019) ;
 - Brusoc (rekening 2019) ;
 - Gewestelijk Agentschap Netheid (GAN) (rekening 2019) ;
 - Leefmilieu Brussel (rekening 2019) ;
 - Brussels Agentschap voor de ondersteuning van het bedrijfsleven (BAOB) (rekening 2019).

- Verzonden naar de commissie voor de Financiën en de Algemene Zaken.

* * *

<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES</p> <p style="text-align: center;">BEGROTINGSBERAADSLAGINGEN</p>

- Divers arrêtés ont été transmis au Parlement par le Gouvernement.

Ils figureront au compte rendu intégral de cette séance. (Voir annexes)

- Verscheidene besluiten werden door de Regering aan het Parlement overgezonden.

Zij zullen in het integraal verslag van deze vergadering worden opgenomen. (Zie bijlagen).

* * *

- En application de l'article 88 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, le Service public régional de Bruxelles nous transmet une décision.

Elle figurera en annexe du compte rendu intégral de cette séance.

- Overeenkomstig artikel 88 van de organieke ordonnantie van 23 februari 2006 houdende de bepalingen die van toepassing zijn op de begroting, de boekhouding en de controle, zendt de Gewestelijke Overheidsdienst Brussel ons een beslissing.

Zij zal in de bijlagen van het integraal verslag van deze vergadering worden opgenomen.

* * *

PARLEMENT DE WALLONIE
Rapport d'activités 2019-2020

WAALS PARLEMENT
Activiteitenverslag 2019-2020

- Par lettre du 15 octobre 2020, le Greffier du Parlement de Wallonie transmet le rapport d'activités du Parlement de Wallonie pour la session 2019-2020.
 - Pour information.

- Bij brief van 15 oktober 2020 bezorgt de Griffier van het Waals Parlement het activiteitenverslag van het Waals Parlement voor de zitting 2019-2020.
 - Ter informatie.

* * *

<p style="text-align: center;">PROJET D'ORDONNANCE Dépôt</p> <p style="text-align: center;">ONTWERP VAN ORDONNANTIE Indiening</p>

- En date du 19 octobre 2020, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé le PROJET D'ORDONNANCE portant approbation du compte général et règlement définitif du budget du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales pour l'année 2019 (n° A-240/1 – 2020/2021).
 - Renvoi à la commission des Affaires intérieures.

- Op datum van 19 oktober 2020, heeft de Brusselse Hoofdstedelijke Regering het ONTWERP VAN ORDONNANTIE houdende goedkeuring van de algemene rekening en eindregeling van de begroting van het Brussels Herfinancieringsfonds van de Gemeentelijke Thesaurieën voor het jaar 2018 (nr. A-240/1 – 2020/2021) ingediend.
 - Verzonden naar de commissie voor de Binnenlandse Zaken.
